

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Boralex dévoile son plan stratégique et ses objectifs financiers 2023

Croissance soutenue par le développement continu dans l'éolien
avec ajout de projets solaires et de stockage d'énergie

Montréal, le 18 juin 2019 - Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX : BLX) a dévoilé aujourd'hui son plan stratégique et ses objectifs financiers 2023 qui s'articulent autour de quatre grandes orientations : la croissance, la diversification, la clientèle et l'optimisation. Ces orientations permettront une croissance importante des flux monétaires discrétionnaires, conjugués à un développement continu du portefeuille éolien, ainsi qu'à l'ajout de projets solaires et de stockage d'énergie.

Présenté aujourd'hui aux analystes financiers et investisseurs dans le cadre d'une journée de l'investisseur organisée par Boralex, le plan prévoit notamment la poursuite de la croissance dans le secteur de l'éolien terrestre, où Boralex occupe une position de leader au Canada et en France, ainsi qu'une accélération de ses activités de développement de projets d'énergie solaire en France. Le plan prévoit également le développement de projets d'énergie solaire aux États-Unis en débutant par le marché à fort potentiel de l'État de New York. Le développement de ces secteurs sera graduellement complété par l'introduction d'un service de stockage d'énergie répondant aux nouveaux besoins des réseaux électriques et rendu possible par l'importante diminution du coût des technologies de stockage par batteries.

Faits saillants du plan stratégique et des objectifs financiers 2023 de Boralex

Orientation croissance :

- Continuer de cibler la croissance dans des marchés à fort potentiel de développement de l'énergie renouvelable où Boralex est déjà active;
- Poursuivre la croissance dans le secteur porteur de l'énergie éolienne en France;
- Importants projets éoliens en attente d'une évolution plus favorable du contexte politique et énergétique au Canada;

Orientation diversification :

- Accélération du développement dans l'énergie solaire en France;
- Développement de projets d'énergie solaire aux États-Unis en débutant par le marché à fort potentiel de l'État de New York;
- Développement graduel dans le stockage d'énergie;

Orientation clientèle :

- Élargissement de la clientèle cible à travers la signature de contrats directement avec des entreprises consommatrices d'électricité;

- Développement graduel de services complémentaires pour les réseaux et les importants utilisateurs d'énergie;

Orientation optimisation :

- Vente potentielle de participations minoritaires de certains actifs futurs afin d'optimiser l'allocation du capital;
- Accroissement des synergies et optimisation des coûts de l'ensemble de l'entreprise;

Objectifs financiers :

- Flux monétaires discrétionnaires cibles de 140 à 150 millions de dollars en 2023, une croissance annuelle composée d'approximativement 20 %;
- Maintien de la politique de distribution du dividende entre 40 et 60 % des flux monétaires discrétionnaires;
- Objectif de capacité brute installée et gérée de 2 800 MW en 2023.

« Le plan annoncé aujourd'hui s'inscrit dans la continuité du développement de l'entreprise dans des secteurs à fort potentiel de croissance et où la Société excelle tout en initiant le déploiement de nouvelles sources de revenus », a mentionné Patrick Lemaire, président et chef de la direction de Boralex. « Avec la transition énergétique en cours, nous avons conçu ce plan avec l'ensemble de l'équipe de direction, nos employés et nos partenaires, et ce, dans le plus grand respect de notre culture et de nos valeurs d'entreprise. J'en suis très fier et je peux vous assurer que nous avons déjà commencé à tout mettre en œuvre pour réaliser ce plan au grand bénéfice de nos actionnaires et autres parties prenantes. »

« Boralex jouit d'une expertise reconnue et d'un avantage concurrentiel important dans le développement de projets de petite à moyenne taille. Nous avons l'habitude de gérer des processus de développement de projets plus complexes que la moyenne. Ce sont des caractéristiques importantes qui nous permettront de nous démarquer dans des marchés plus compétitifs, notamment dans le développement de projets solaires », a poursuivi M. Lemaire.

Le vice-président et chef de l'exploitation, Patrick Decostre, a quant à lui souligné le fort potentiel de croissance et d'optimisation de l'entreprise qui compte sur un portefeuille de projets de 2.5 GW dans des marchés représentant un potentiel de développement total de 31 GW en énergie éolienne et solaire au cours des cinq prochaines années. M. Decostre a également présenté les initiatives en cours afin d'optimiser les sites en exploitation et créer des synergies avec les plus récentes acquisitions.

Objectifs financiers

Au cours de cet événement, le vice-président et chef de la direction financière, Bruno Guilmette, a présenté les nouveaux objectifs financiers de Boralex. Ayant bientôt atteint le seuil des 2 000 MW de capacité installée et comptant dorénavant sur un plan de développement plus diversifié où la capacité installée n'est plus le principal critère de mesure, Boralex vise l'optimisation de ses flux monétaires discrétionnaires. L'objectif de la Société est d'atteindre des flux monétaires discrétionnaires de 140 à 150 millions de dollars en 2023. Boralex vise également à maintenir son ratio de distribution de dividende de 40 à 60 % de ses flux monétaires discrétionnaires.

Enfin, même s'il ne s'agit plus d'un objectif principal, la Société a l'intention d'atteindre la cible des 2 800 MW de capacité brute installée et gérée en 2023. M. Guilmette a mentionné que Boralex comptait réaliser davantage de projets en partenariat, tout en

visant à optimiser ses sources de financement, notamment avec un refinancement en cours d'une partie de ses activités en France et un autre au Canada.

Par ailleurs, le vice-président et chef de la direction financière a indiqué vouloir poursuivre une croissance disciplinée et a insisté sur l'importance de réaliser des projets et des acquisitions répondant à des critères spécifiques de croissance et de synergies avec un rendement en ligne avec les attentes des actionnaires.

La planification stratégique de Boralex s'appuie sur une analyse rigoureuse du marché d'affaires et des tendances actuelles du secteur des énergies renouvelables, en plus de s'inscrire dans une période de profonde transformation du secteur de l'énergie due entre autres aux innovations technologiques.

Pour plus d'information sur le plan stratégique de Boralex, consulter la section Investisseurs du site www.boralex.com.

À propos de Boralex

Boralex développe, construit et exploite des sites de production d'énergie renouvelable au Canada, en France, au Royaume-Uni, et aux États-Unis. Un des leaders du marché canadien et premier acteur indépendant de l'éolien terrestre en France, la Société se distingue par sa solide expérience d'optimisation de sa base d'actifs dans quatre types de production d'énergie - éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. Boralex s'assure d'une croissance soutenue grâce à son expertise et sa diversification acquises depuis plus de vingt-cinq ans. Les actions et les débetures convertibles de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles BLX, et BLX.DB.A respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com. Suivez-nous sur [Facebook](#), [LinkedIn](#) et [Twitter](#).

Mise en garde à l'égard d'énoncés prospectifs

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué sont des déclarations prospectives au sens de la loi sur les valeurs mobilières applicables, incluant celles ayant trait au plan stratégique, au modèle d'affaires, à la stratégie de croissance de la Société, à la diversification des revenus, à l'optimisation, au développement dans le secteur solaire et du stockage, à l'élargissement de la clientèle cible à travers la signature de contrats directement avec des entreprises consommatrices d'électricité, au développement graduel de services complémentaires, aux ventes de participations minoritaires, au refinancement de dette, aux synergies et aux objectifs financiers 2023, incluant les objectifs relativement aux flux monétaires discrétionnaires en 2023, le maintien du ratio de distribution de dividende et les objectifs ou cibles de puissance installée ou de croissance des mégawatts. Les événements ou les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux qui sont exprimés par ces énoncés prospectifs.

Les renseignements prospectifs reposent sur des hypothèses importantes, y compris les suivantes : les hypothèses posées quant au rendement que la Société tirera de ses projets, selon les estimations et les attentes de la Direction en ce qui a trait aux facteurs liés aux vents et à d'autres facteurs, les opportunités qui pourraient être disponibles dans divers secteurs visé pour la croissance ou la diversification, les hypothèses posées quant à la situation dans le secteur et à la conjoncture économique en général, la concurrence et la disponibilité du financement et de partenaires. Bien que la Société estime que ces facteurs et hypothèses sont raisonnables, selon les renseignements dont elle dispose actuellement, ceux-ci pourraient se révéler inexacts.

Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus

dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une information prospective en particulier. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les informations financières prospectives ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent, mais non de façon limitative, l'effet général des conditions économiques, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'énergie, la capacité de financement de la Société, la concurrence, les changements dans les conditions générales du marché, les réglementations régissant son industrie, la disponibilité et l'augmentation des prix des matières premières, les litiges et autres questions réglementaires liées aux projets en exploitation ou en développement, ainsi que certains autres facteurs qui sont décrits dans les rubriques Perspectives et objectifs de développement, Facteurs de risque et d'incertitude, lesquelles sont présentées dans le rapport annuel de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir, sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations soient faites. Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Le lecteur est donc prié de ne pas accorder une confiance exagérée à ces déclarations prospectives. À moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la Direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives.

Pour toute demande d'entrevue médiatique, veuillez communiquer avec :

Médias

Julie Lajoie
Conseillère principale,
Affaires publiques et communications
Boralex inc.
514 985-1327
julie.lajoie@boralex.com

Relations avec les investisseurs

Stéphane Milot
Directeur, relations avec les investisseurs
Boralex inc.
514 213-1045
stephane.milot@boralex.com

Médias – France

Virginie Raison
Consultante RP
Oxygen
06 65 27 33 52
virginie@oxygen-rp.com

Source : Boralex inc.